

Séance plénière du **17 septembre 2026**,

L'an deux mille vingt-six, le **dix-sept** du mois de **septembre** à **dix-neuf heures**,

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes CŒUR DE LOIRE, dûment convoqué le 11 septembre 2026 par M. le Président, s'est assemblé à la salle des fêtes de Pouilly sur Loire, sous la présidence de **M. Sylvain COINTAT**.

Présents titulaires : Mme ROUSSEL Françoise - M. CASTILLE Eric - M. CHAUVEAU Benoit - Mme TIXIER-MAUDRY Sandra - M. Patrick RAPEAU - M. TISSIER Christophe - M. Yannis BONNET – Mme LEROY Martine - Mme BAROCHE-LAFFRAT - Mme Anne-Marie COQUERY - Mme Carole TABBAGH-GRUAU - M. Xavier COLONEL - Mme Christine GUIBLIN - M. Anthony GUIMARD M. Raymond VANDARD - M. Hicham BOUJLILAT - Mme Isabelle DENIS - M. Michel VENEAU - Mme Marie-Christine COUSIN – Mme Agathe PERNOLLET - M. MURAT Sébastien – Mme Béatrice LAMOUREUX - M. Gervais MARS - M. Marc MALEZIEUX-DEHON - M. Bernard GILOT – Mme Anne-Marie CHENE - M. Patrick BONDEUX – M. Thierry BEAUVAIS - M. Pascal KNOPP - Mme Françoise CROTTET-FIGEAT - M. Benjamin MASI - Mme Nathalie LIEBARD – M. Manuel MICHEL - Mme Isabelle RAMEAU – M. Nicolas VANNIER - Mme Jocelyne VERNAUX - M. Raphael PLANTIER - M. Mickael SAMSON - M. Christian ETIENNE - M. Yves RAVET - M. Sylvain COINTAT - M. Eric DELLAMAGGIORE

Membres excusés : M. CASSERA Frédéric - M. Denis REBY - Mme Stéphanie CHAPUIS

Membres titulaires remplacés par leurs suppléants :

Membres ayant donné pouvoir : Mme FOURNO Frédérique à Mme Sandra TIXIER-MAUDRY
M. Patrick PONSONNAILLE à Mme Martine LEROY
M. Bruno HERNANDO à M. Xavier COLONEL
Mme Christel SOULOY à M. Yannis BONNET
M. Christophe GUIGNEMENT à Mme Josiane BAROCHE-LAFFRAT
Mme Caroline FREGEAI à M. Raymond VANDARD
Mme Corinne SERRE à M. Patrick BONDEUX
M. Bertrand FLANDIN à M. Christophe TISSIER

formant la majorité des membres en exercice au nombre de 53.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil : **M. RAPEAU** ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions.

Désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant de la Communauté de Communes Cœur de Loire au Pôle d'Equilibre Territorial Rural (PETR) Val de Loire Nivernais

Le 7 mai dernier, la Communauté de Communes procédait à l'élection des 9 délégués titulaires et 5 délégués suppléants pour représenter Cœur de Loire au Pôle d'Equilibre Territorial Rural (PETR) Val de Loire Nivernais.

Pour rappel, les conseillers élus délégués étaient les suivants :

Liste représentants PETR :	
TITULAIRES	SUPPLEANTS
Sylvain COINTAT	Pascal KNOPP
Yannis BONNET	Carole TABBAGH-GRUAU
Françoise CROTTET-FIGEAT	Sébastien MURAT
Patrick RAPEAU	Béatrice LAMOUROUX
Nathalie LIEBARD	Jocelyne VERNAUX
Christian ETIENNE	
Nicolas VANNIER	
Manuel MICHEL	
Eric DELLAMAGGIORE	

Mme Françoise CROTTET-FIGEAT et M. Pascal KNOPP avaient été désignés respectivement représentant titulaire et représentant suppléant.

Aussi, suite à l'annulation des élections sur la commune de Pouilly sur Loire au mois de juillet et aux nouvelles élections organisées le 6 septembre dernier, le conseil communautaire étant à nouveau complet, il convient de procéder à une nouvelle désignation.

Le conseil communautaire décide à l'unanimité de ne pas procéder au vote à bulletin secret pour cette désignation au scrutin de liste partiel qui s'effectue par vote à main levée.

La liste est la suivante :

TITULAIRE	SUPPLEANT
Françoise CROTTET-FIGEAT	Pascal KNOPP

Mme Françoise CROTTET-FIGEAT et M. Pascal KNOPP ayant obtenu la majorité absolue sont désignés comme représentants titulaire et suppléant pour siéger au PETR.

Résultats :

Nombre de conseillers : 53
Présents : 42
Pouvoirs : 8
Votants : 50
Exprimés : 50
Majorité absolue : 26
Pour : 50
Abstention : 0
Contre : 0

UNANIMITE

Envoyé en préfecture le 25/09/2026

Reçu en préfecture le 25/09/2026

Publié le 25/09/2026

ID : 058-200067916-20260917-2026_17_09_07-DE

S²LO

Pour extrait conforme
Sylvain COINTAT, Président



M. Patrick RAPEAU,
secrétaire de séance